

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6742>



# Compte-rendu du CSA D du 14 octobre 2024

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : mardi 15 octobre 2024

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les organisations syndicales représentatives de l'EN dans le département et les services de la DSDEN sous l'autorité du DASEN se sont réunis hier pour la première séance de l'année, et ont confronté leurs constats et analyses sur le bilan de la rentrée dans le premier et dans le second degrés.

La FSU a commencé par dénoncer **l'instrumentalisation par M. Odoul de la journée d'hommage à nos collègues Samuel Paty et Dominique Bernard**, par sa venue au collège de Champs-Plaisants. Malgré le refus massif des collègues de l'accueillir dans leur classe, ce député du RN, habitué des esclandres médiatiques, s'est adressé aux collégiens d'un quartier qu'il a par ailleurs dénigré à d'autres occasions. Nous aurions attendu plus de retenue en cette journée, où il aurait été nécessaire de garantir de véritables principes de laïcité et davantage de sérénité. **Nous nous sommes aussi interrogés sur le contenu proprement dit de l'intervention du député qui a duré trente minutes**, alors que ce dernier ne dispose d'aucune prérogative pédagogique. L'intervention était-elle conforme aux programmes et référentiels ?

En séance, nous avons, une fois encore, **dénoncé le « choc des savoirs »** et les répercussions négatives sur les conditions d'enseignement au sein des collèges : moins de groupes de langues et de dédoublements en sciences et des emplois du temps contraignants sans parler des groupes de niveau eux-mêmes.

La FSU a aussi dénoncé les **effectifs pléthoriques dans les collèges et notamment dans ceux de l'Auxerrois** : depuis la fermeture de Bienvenu Martin, il y a clairement une inégalité des chances de réussite scolaire pour des élèves qui, relevant de REPS, sont scolarisés dans des classes à 30.

La FSU a rappelé qu'avec la moyenne de 24 élèves par classe mise en avant par le DASEN, notre département reste de toutes façons **au-dessus de tous les pays de l'OCDE**. En outre, la FSU s'est inquiétée du fait que cette moyenne, masquant les disparités, puisse constituer un critère comptable susceptible d'empêcher une augmentation nécessaire des moyens dans l'Yonne.

La FSU insisté sur les **baisses de dotation des AED**, notamment à Montpezat et à Briennon, où les effectifs n'ont pas baissé. Dans tous les établissements, même avec quelques élèves en moins, le travail d'AED n'en est pas moins diminué : il y a toujours autant de portes à fermer ou de lieux à surveiller. Le travail d'AED est à la fois difficile et primordial, et dans les collèges où on compte 3 AED, mais deux par jour en réalité, dès qu'un ou une AED est malade, cela fait reporter tout le travail sur une seule personne. Et cela se fait toujours à flux tendu car il n'y a que peu de remplacements d'AED (et jamais de remplacement à 100% mais à 75%).

**La FSU a demandé à avoir les chiffres du privé tant pour les effectifs que pour les DHG**, car en ce qui concerne les PACTE, on voit que les enseignants du privé ont pris plus de PACTE que les enseignants des collèges publics, ce qui représente donc plus de moyens donnés au privé. D'autre part, la FSU a demandé que la **question de l'égalité homme-femme** soit également posée au niveau de la différenciation entre les PACTES RCD (soit des heures supplémentaires) et les PACTES pour mission particulière (soit des missions déjà accomplies auparavant).

Pour les **PACTE**, la FSU a rappelé que cela se faisait au détriment des HSE, notamment pour des remplacements ou des devoirs faits, **enlevant toute souplesse aux établissements et excluant des personnels précaires comme les AED ou les AESH** de possibilités d'assurer des missions de « devoirs faits » pour compléter leur salaire. Nous avons également réinsisté sur la **difficulté du métier d'AESH** et sur les difficultés d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Enfin, en réponse à nos questions, le DASEN a consenti à nous indiquer qu'un seul enseignant de 1er degré avait demandé à être détaché dans le 2nd degré, **à croire que le choc des savoirs n'est pas si attractif...**